

N° 28

DÉCEMBRE 2025



Le P'tit
Bacillaïs

www.bacilly.fr

Mot du Maire



Chères Bacillaises, Chers Bacillais

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets qui ont contribué à améliorer le cadre de vie de notre commune.

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont débuté, ouvrant la voie, à terme, à un accès au très haut débit pour l'ensemble des habitants.

En juillet, nous avons inauguré le plateau multisport ainsi qu'une nouvelle aire de jeu destinée aux plus jeunes. Ces équipements offrent désormais de nouveaux espaces de loisirs et de rencontre pour toutes les générations.

La rentrée scolaire, quant à elle, a été marquée par une belle dynamique : l'augmentation du nombre d'élèves au sein du RPI a conduit à l'ouverture d'une cinquième classe, signe encourageant de l'attractivité de notre territoire.

Le conseil municipal a également lancé une consultation en vue de concrétiser l'aménagement du bourg, menée en partenariat avec le cabinet d'architecture La Fabrique Urbaine. Cette démarche prépare les futurs aménagements qui façonneront notre village.

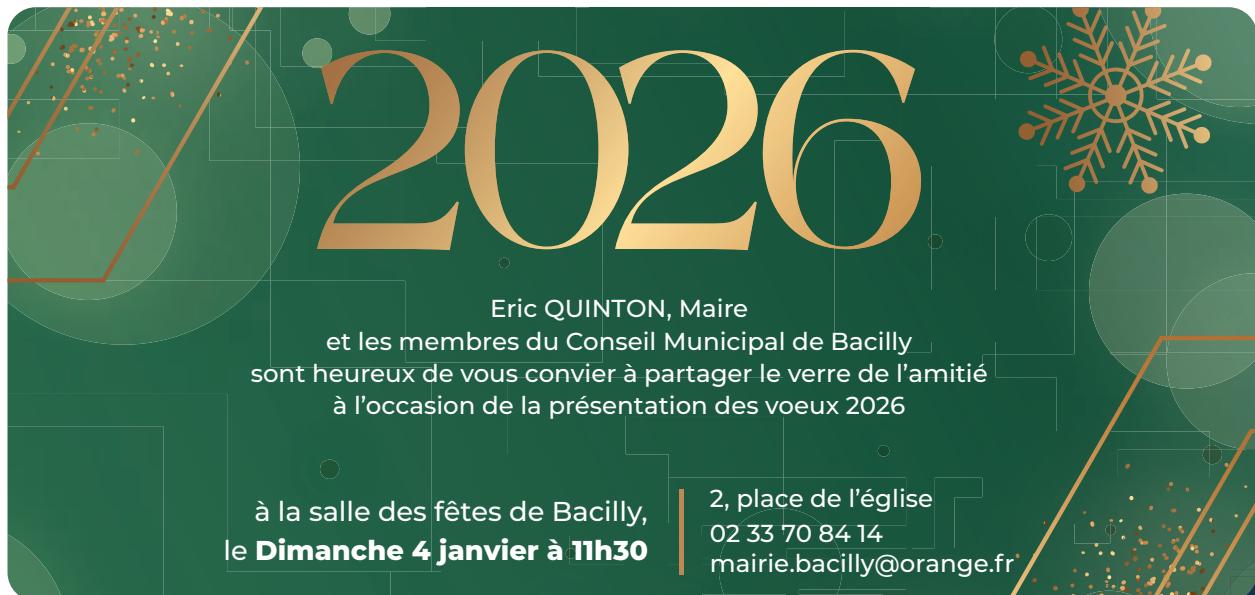
La dénomination des rues, voies et impasses ainsi que la mise en place de leur numérotation ont été réalisées, facilitant désormais l'orientation et les services à la population.

Nous avons également poursuivi l'entretien des bâtiments communaux ainsi que des voiries afin d'assurer la qualité et la continuité des services au quotidien.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal et le personnel communal pour leur investissement et leur engagement.

A l'aube de l'année 2026, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte santé, réussite et sérénité, et qu'elle nous permette de poursuivre ensemble les projets qui font vivre notre commune.

Éric QUINTON



Travaux 2025

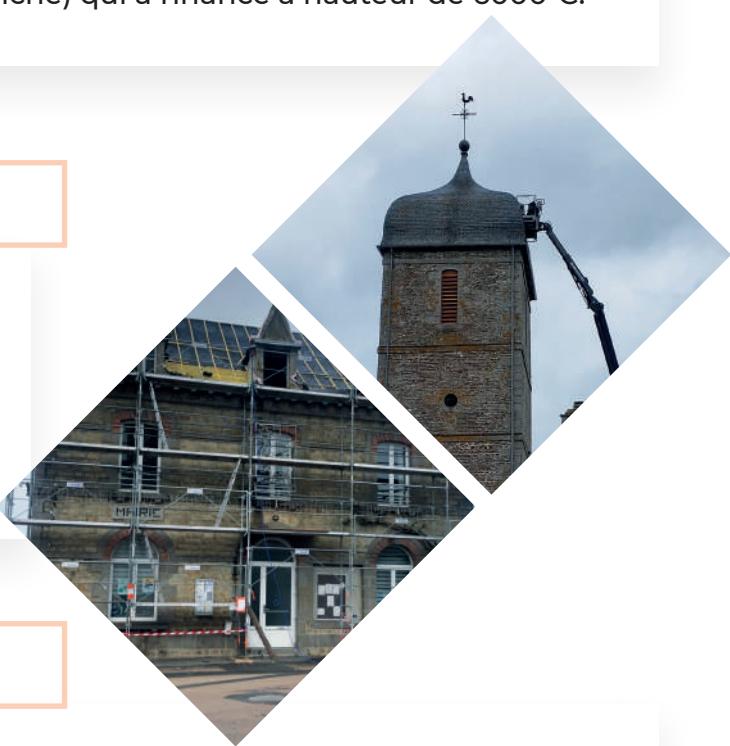
VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés en 2025 par l'entreprise PIGEON TP au Vivier Maillard et toute la route du Grand Moulin le Comte pour un montant de 60 932 € HT soit 73 118 € TTC et la dernière phase de l'enfouissement du réseau électrique dans le bourg jusqu'au lieu-dit le HAMEL pour un montant de 20 000€ en lien avec le SDEM (Syndicat d'électricité de la Manche) qui a financé à hauteur de 6000 €.

COUVERTURE DE LA MAIRIE

En 2025, la couverture de la mairie a été entièrement refaite par l'entreprise MARSAIS pour un montant de 26 313 € TTC

Gouttières de l'église : devis 7 045€ HT



INAUGURATION CITY PARK

Le 21 juillet 2025, Bacilly a inauguré son terrain multisports, un espace pensé pour favoriser la pratique sportive en plein air. Ce projet porté par la commune témoigne de son engagement en faveur du bien-être, de la jeunesse et de la convivialité. Ce terrain est accessible à tous. La cérémonie a rassemblé de nombreux habitants, aux côtés des élus et personnalités locales : Pierre CHAULEUR, sous-préfet d'Avranches- Sandrine POULET, représentant le député Bertrand SORRE – Catherine BRUNAUD-RHYN, conseillère départementale – Gaëtan LAMBERT, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

A l'issue de l'inauguration, un pot amical a permis aux participants de se retrouver autour d'un verre et de prolonger l'échange.



Budget 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | PREVISIONS | REEL au 01/12/2025 | RECETTES | PREVISIONS | REEL au 01/12/2025 |
|---|-----------------------|-----------------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 011 Charges à caractère général (eau-électricité-entretien de bâtiments, voirie -assurances...) | 600 280,58 € | 176 100,10 € | 013 Atténuations de charges (remboursement assurance) | 7 467,00 € | 27 811,27 € |
| 012 Charges de personnel | 127 000,00 € | 108 669,95 € | 70 Produits services, domaine (concessions cimetière - charges locataires) | 6 100,00 € | 4 184,15 € |
| 014 Atténuations de produits | 30 020,00 € | 27 399,00 € | 73 Impôts et taxes | 78 385,00 € | 72 089,68 € |
| 65 Autres charges de gestion courante (Virement au SIVS et indemnité élus) | 206 760,00 € | 186 664,30 € | 74 Dotations et participations | 212 883,00 € | 217 768,03 € |
| 66 Charges financières (intérêts emprunts) | 35 000,00 € | 25 567,25 | 75 Revenus des locataires et locations de salles | 137 000,00 € | 127 729,76 € |
| 67 Charges spécifiques | 1 000,00 € | 0,00 | 731 Fiscalité locale | 250 000,00 € | 237 765,00 € |
| | | | 76 Produits financiers | 0,00 € | 0,98 € |
| 023 virement à la section d'investissement | 118 247,00 | 0,00 € | 77 Produits spécifiques (mandats annulés-cessions) | 120,00 € | 0,00 € |
| 042 Ecritures d'ordre (amortissements-cessions) | 12 419,00 | 12 419,00 € | r002 Excédent reporté n-1 | 438 771,58 € | 0,00 € |
| | | | 042 Ecritures d'ordre | 0,00 € | 0,00 € |
| TOTAL | 1 130 726,58 € | 536 819,60 € | TOTAL | 1 130 726,58 € | 687 348,87 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES | PREVISIONS | REEL au 01/12/2025 | RECETTES | PREVISIONS | REEL au 01/12/2025 |
|------------------------------------|---------------------|-----------------------|---|---------------------|-----------------------|
| frais d'études | 69 000,00 € | 21 234,00 € | 1068 Excédents de fonctionnement | 252 062,23 € | 252 062,23 € |
| subv d'équipement versées | 14 000,00 € | 0,00 € | FCTVA, taxe d'aménagement | 2 000,00 € | 23 633,56 € |
| | | | 165 Dépôts et cautionnement reçus | 8 500,00 € | 1 415,00 € |
| voirie, matériel et outillages | 64 000,00 € | 16 380,60 € | 13 Subventions d'équipement | 0 | 38648,24 |
| | | | 021 Virement de la section fonct. | 118 247,00 € | 0,00 € |
| | | | | | |
| 16 Emprunts - cautions locataires | 57 166,00 € | 48 518,40 € | | | |
| D001 Solde d'exécution reporté n-1 | 169 062,23 € | 0,00 € | | | |
| 040 Opérations d'ordre (cession) | | 0,00 € | 040 Opérations d'ordre (amortissements-cession) | 12 419,00 € | 12 419,00 € |
| TOTAL | 393 228,23 € | 86 133,00 € | TOTAL | 393 228,23 € | 328 178,03 € |

Adressage

Le système d'adressage est désormais pleinement opérationnel. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le courrier officiel accompagné du certificat d'adressage ainsi que la plaque numérotée correspondant à votre habitation.

Obligation d'affichage : Le numéro attribué par la mairie doit être installé de façon permanente et visible depuis la voie publique. Il permet une identification claire de chaque habitation par les services postaux, les secours et les autorités locales. En cas d'absence ou de mauvaise lisibilité, vous risquez non seulement des problèmes de livraison, mais aussi une intervention ralentie en cas d'urgence.

Information importante : Un défaut de process a été constaté dans la fabrication de certaines plaques de numérotation. Nous vous conseillons de soulever délicatement le film protecteur afin de ne pas enlever la sérigraphie. Si vous constatez ce défaut, merci de vous rendre à la mairie pour procéder à un échange. Nous sommes désolés pour ce désagrément qui n'est pas de notre ressort.

INSTALLATION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Grâce à l'engagement de notre employé communal Jean Pierre RICHER, accompagné par plusieurs membres du conseil municipal, de nouveaux panneaux de rues et de routes ont été installés. Cette initiative rend désormais l'identification des lieux plus simple et plus efficace, au bénéfice de tous les habitants et visiteurs.



**Vous pouvez maintenant activer
votre certificat d'adressage
automatisé en toute autonomie via
la Base Adresse Nationale (BAN)**

**Rendez-vous sur le site
adresse.data.gouv.fr pour :**
- Rechercher votre adresse
**- Télécharger votre
certificat officiel**

Tarifs 2026

SALLE DES FÊTES

| | Commune | Hors commune |
|---|----------------------|----------------------|
| Repas | 280 € | 380 € |
| Couvert | 0,80€ | 0,80€ |
| Eau-assainissement (Abonnement et taxes incus) | 6€ le m ³ | 6€ le m ³ |
| Electricité (Abonnement et taxes incus) | 0,23€ le kWh | 0,23€ le kWh |

Elle peut accueillir 284 personnes debout. A disposition 39 tables (1m80 par 0.8cm) et 240 chaises

Les tarifs sont votés tous les ans. La location comprend la mise à disposition des 2 salles (plus possible de louer indépendamment la salle polyvalente ou la salle de convivialité)

TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE

| | |
|--|-------|
| Concession columbarium 30 ans | 960 € |
| Renouvellement columbarium 30 ans | 480 € |
| Concession cave urne 30 ans | 830 € |
| Renouvellement cave urne 30 ans | 415 € |
| Inscription sur stèle | 70 € |
| Concessions cinquantenaires | 450 € |
| Renouvellement Concessions cinquantenaires | 250 € |
| Concessions trentenaires | 300 € |
| Renouvellement Concessions trentenaires | 150 € |

Etat Civil 2025

Informations sur la population communale de 2025

La population au 1er janvier 2024 est de **975 habitants**.

Un point est également communiqué sur le nombre de naissances, mariages et de décès en 2025.



Naissances

22 mars
19 mai
14 juillet
03 septembre
24 septembre
25 septembre



Mariages

03 mai
12 juillet
12 juillet
12 juillet
19 juillet
16 août
23 août
25 octobre

Décès



09 janvier
07 mars
08 août
24 août
15 septembre
09 novembre
25 novembre
3 décembre

Naissances : 6

Mariages : 8

Décès : 8

PICARD Amalia
ROCHE RICHER Enzo
BEAUVAIS Marin
CODET Soline
MORAINVILLE Agathe
ROUGIÉ LEBLANC Tess

FELTESSE Dylan et CREON Camille
LEBEURIER Romaric et MARIE Nadège
BOUDANT Hugues et LECHARPENTIER Solène
CODET Baptiste et LECHAT Anne-Lise
GOSSET Nicolas et MANNEHEUT Céline
LAMOTTE Olivier et LEHÉRICEY Céline
ROUXEL Désiré et LHULLIER Justine
LE BRUN Ludovic et MARIE Adélaïde

THEAULT Marie épouse BAZIRE
NAVET Christine épouse GOUTTÉ
MOLAY William
MAJJAOUÏ Fatima épouse DE VOS
RIBAULT Yolande épouse HERNOT
LETIGUILLY Gérard
BLANDIN Paulette épouse TOUCHAIS
COLLARD Paulette épouse BONJOUR

France Services



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services Sartilly-Baie-Bocage :

**Place de la Mairie - 50530 SARTILLY BAIE BOCAGE
02 33 48 81 47 / pauline.marie@msm-normandie.fr**

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien, au sein d'un guichet unique.

Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, nous vous invitons à contacter votre espace France Services, par téléphone ou par mail, avant votre venue.

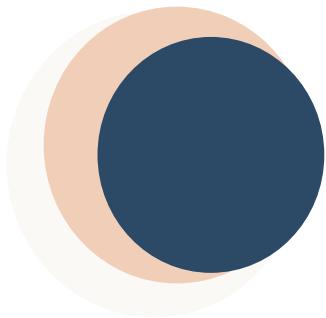
Les conseillers pourront ainsi vous préciser les documents nécessaires pour réaliser efficacement votre démarche.

Jours et heures d'ouverture (sur rendez-vous) :

- Lundi : 8h30 - 12h30
- Mardi : 8h30 - 12h30 ; 14h - 17h30
- Mercredi : 8h30 - 12h30
- Jeudi : 8h30 - 12h30 ; 14h - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h30 ; 14h - 16h30

Missions :

- Informer, orienter, aider
- Mise en relation
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques



Urbanisme

Activité du service urbanisme en 2025 :

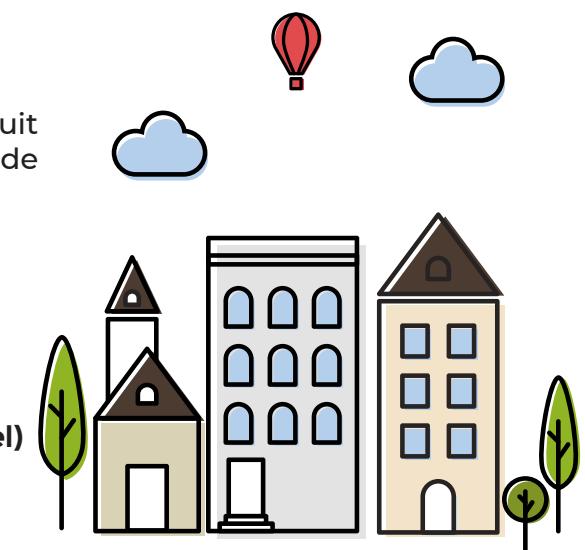
En 2025, le service urbanisme de la mairie de Bacilly a instruit 59 demandes d'autorisation. Ces dossiers se répartissent de la manière suivante :

7 Permis de Construire (PC)

20 Déclarations Préalables de travaux (DP)

31 Certificats d'Urbanisme (d'information et opérationnel)

1 Permis de démolir (PD)



Prévention frelons asiatiques

Le frelon asiatique, espèce invasive apparue en France depuis plusieurs années, représente une menace pour la biodiversité locale, notamment pour les abeilles, mais aussi un danger potentiel pour les habitants. Afin de protéger la population et l'environnement, la mairie de Bacilly met en place un dispositif de destruction gratuite des nids de frelons asiatiques, financé par la commune. Au cours de l'année 2025, une quarantaine de nids ont été détruits dans notre commune.

QUE FAIRE SI VOUS REPÉREZ UN NID ?

Ne tentez jamais de le détruire vous-même. Les frelons asiatiques peuvent être agressifs et leur piqûre est douloureuse.

Déclarez immédiatement la présence du nid à la mairie :

- par téléphone ou par mail

Lors de votre déclaration, précisez l'emplacement exact du nid (arbre, toiture, dépendance, etc.) afin de faciliter l'intervention.

INTERVENTION

Après signalement, la mairie fait intervenir une entreprise spécialisée pour détruire le nid en toute sécurité. Cette prestation est entièrement gratuite pour les habitants, les frais étant pris en charge par la commune. À partir du 25 novembre et jusqu'au lancement de la prochaine campagne, la collectivité n'assurera plus la destruction des nids ; celle-ci restera alors à la charge des particuliers.

En cas d'attaque : Consulter le 15 ou le 18 ou son médecin traitant en l'absence de réaction grave. Créer un choc thermique par le chaud sur la piqûre permet de détruire en partie le venin (source sans flamme)

UN GESTE POUR LA BIODIVERSITÉ

En signalant rapidement les nids, vous contribuez à limiter la prolifération du frelon asiatique et à protéger les abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre de notre environnement.

- Pour les nids déclarés par des voisins, n'hésitez pas à leur demander de prendre contact avec les propriétaires et les identifier (nom / téléphone).

Les désinsectiseurs ne peuvent pas intervenir sur les propriétés pour lesquelles ils n'ont pas eu l'accord du propriétaire ou locataire. Seuls les nids localisés sont à déclarer.



Chenilles processionnaires du pin

La nouvelle saison de chenilles processionnaires du pin a commencé depuis septembre, et le printemps leur a été particulièrement favorable.

De nombreux cocons de soies blanches sont déjà observables dans les pins, et sur certains secteurs, notamment sud Manche, des processions ont déjà commencé avec deux mois d'avance.

Le développement des chenilles, jusqu'à ce qu'elles soient assez grosses pour se transformer en chrysalide, est fortement dépendant des températures. Les températures élevées de l'automne, jusqu'à la mi-novembre, leur ont permis de grandir rapidement. Nous sommes donc entrés dans la période à risques sanitaires soumis aux arrêtés préfectoraux de lutte obligatoire contre les chenilles processionnaire urticantes

Les actions à mettre en place

Devant le développement rapide des chenilles processionnaires du pin, les traitements biologiques à base de BTK ne sont plus préconisés à cette période.

L'échenillage (coupe des branches où il y a des cocons) peut également être réalisé, avec toutes les précautions et équipements de protection nécessaires, pour détruire dès aujourd'hui les chenilles.

Il est également conseillé de mettre en place les pièges à collier dès que possible, avant que les processions aient lieu. Cette solution permet de capturer les chenilles avant qu'elles n'arrivent au sol et soient en contact direct avec la population. Cependant, la pose de ces pièges doit être réalisée avec toute l'attention nécessaire pour garantir leur efficacité. En complément, des nichoirs à passereaux (en particulier à mésanges charbonnières) peuvent être installés pendant l'hiver, afin de développer et fixer une population d'oiseaux prédateurs et auxiliaires de la lutte contre ces chenilles.

A qui faire appel ?

Si vous recherchez un professionnel pour intervenir sur cette espèce, vous pouvez consulter une liste non exhaustive d'entreprises qui se sont fait référencer auprès de FREDON Normandie, et disponible sur le site ou faire une déclaration sur la plateforme :

<https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/>

Si vous avez des questions complémentaires, vous pouvez contacter par mail :

chenilles@fredon-normandie.fr





Le samedi 19 octobre 2025, l'ensemble vocal VIA VOCIS PER SECLA a donné un concert consacré à la musique romantique dans l'église Saint Etienne de Bacilly. Des œuvres variées et expressives de Mendelssohn, Mozart, Rossini, Verdi, entre autres étaient au programme. Le public a chaleureusement applaudi cette toute nouvelle chorale et a pu échanger avec les choristes à la fin du concert autour d'un verre de l'amitié.

SAISON CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Dimanche 19 novembre à l'église de Bacilly, un concert lyrique a réuni les deux grands spécialistes français actuels du Lied (poème chanté). La pianiste Anne Le Bozec et le ténor Cyrille Dubois qui ont livré l'emblématique et bouleversant Winterreise (Un voyage d'hiver). Un piano-voix composé par Franz Schubert à la fin de sa vie. Coline Gaignard, artiste formée aux Beaux-Arts de Paris, a illustré en direct ce voyage d'hiver.



Mémo du citoyen

Respecter les règles de vie en communauté, c'est améliorer notre qualité de vie à tous.

Les déchets :

Collecte des ordures ménagères : chaque jeudi en porte-à-porte.

- En cas de jour férié, la collecte est reportée au vendredi.
- Les sacs doivent être transparents (disponibles à la mairie).
- Les poubelles non triées ne seront pas ramassées.

Tri sélectif : Le tri permet de donner une seconde vie aux emballages, papiers et verres : des containers sont à votre disposition :

- Parking de la salle des fêtes – rue Saint Etienne
- Au village Les Sas – Route de la Croix Saint Gratien
- Au village la Pigousterie - Route de la Chauvinière

Déchetterie de Montviron : ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

- Du 1er mars au 31 octobre : 8h30–12h00 / 13h30–18h00
- Du 1er novembre au 28 février : 9h00–12h00 / 13h30–17h00
- Carte d'accès à retirer sur place avec justificatif de domicile.

Compostage : la plupart des habitations disposent d'un jardin. Les déchets verts et organiques peuvent être compostés pour obtenir un humus naturel, idéal pour le potager, les plantations ornementales ou les plantes en pots.

Merci de contribuer à la propreté de notre commune. Ne déposez pas vos déchets au pied des containers : cela entraîne une amende.

Le bruit

Travaux de bricolage et jardinage (arrêté préfectoral du 27 mars 1997)

- Du lundi au vendredi : 8h30–12h00 / 14h30–19h30
- Le samedi : 9h00–12h00 / 15h00–19h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00–12h00.

Nuisances sonores

Un bruit devient un trouble anormal de voisinage lorsqu'il est :

- répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps (ex. aboiements de chien).

Il n'existe pas de « plages horaires » autorisant les nuisances : elles sont interdites à toute heure du jour et de la nuit.

Sécurité des piétons et des cyclistes

En hiver, la visibilité sur la route diminue et les piétons, cyclistes ou utilisateurs de trottinettes deviennent plus exposés aux risques. Pour vos déplacements, il est fortement conseillé de porter un gilet jaune réfléchissant. Ce geste simple améliore votre repérage par les automobilistes et autres usagers, et contribue à accroître votre sécurité.



Informations pratiques

CABINET INFIRMIER

Mme BARREAU

Rue Saint Etienne - Bacilly
02.33.70.80.62

Permanence de 8h30 à 9h00 Rue Saint Etienne du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

ASSISTANTES MATERNELLES

Si vous voulez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (RPE) coordonnées ci-dessous :

Relais Petite Enfance (RPE) Antenne de Sartilly-Baie-Bocage :

" Les P'tites Frimousses "
4 rue du manoir
50530 SARTILLY-BAIE-BOCAGE
02 33 89 29 04
rpe.sartilly@msm-normandie.fr

Laëtitia BRIANT LALISSE 18 Rue du Lerre

Stéphanie GAUTIER
1, Impasse de la Vauverderie

Fanny LEENAERT
6 Impasse Le Manoir du Vivier

Sandrine LEGER
5 Impasse Le Manoir du Vivier

Adélaïde LEBRUN -MARIE
5 route de la Butte Es Gros - Les Landelles

Camille CREON
12 route des Marais – Champtore

NUMÉROS UTILES

Présence verte : téléassistance à domicile - Tél : 02.33.06.42.57

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

<https://presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr/>

MSA Solidaire Transport : service de transport assuré par des bénévoles
06 68 14 95 59 – solidarite-transport.manche@famillesrurales.org

Service d'eau potable (SMGPA)
09.693.269.33 - Facturation : 02.33.61.02.91

Urgence électrique
09.726.750.50

Eaux usées assainissement (STGS)
Dépannages : 09.693.269.33

Urgence sécurité gaz
0.800.47.33.33

Aménagement du bourg

Conscients que le bourg est un espace public à sécuriser et à valoriser, les élus ont souhaité engager une réflexion sur l'aménagement du bourg. Un marché comprenant la réalisation d'une étude a été lancé au conseil municipal du 26 mars 2025. Le cabinet d'architectes la Fabrique Urbaine a été retenu.

Des réunions ont été organisées avec les élus, les associations, les commerçants et des habitants ainsi qu'avec les partenaires (conseil départemental, régional, communauté d'agglomération, DDTM...). Une journée de concertation a eu lieu le 15 avril afin d'imaginer ensemble « le bourg de demain ». Les habitants ont pu présenter leurs remarques sur la place du « village », le jardin du presbytère, les entrées du bourg, les écoles....

A l'issue de ces rencontres, Anne Giroud et Maud Delarue de la Fabrique Urbaine ont présenté aux élus et aux habitants, lors d'une seconde réunion publique le 14 octobre, un bilan des concertations et les propositions d'aménagement.

Le projet a été présenté en plusieurs phases :

1. Réaménagement des espaces publics du cœur de bourg : requalification de la place centrale ; mise en valeur et accès du jardin de l'ancien presbytère ; aménagement du cheminement piéton vers le parking du bourg et la salle des fêtes, bibliothèque, city-stade...

2. Aménagement des cheminements doux vers le bourg (réduction de vitesse en entrée d'agglomération), désimperméabilisations des entrées de bourg et réaménagement des abords de la salle des fêtes.

Le cout estimé des deux phases est de 1 265 700 € HT.

La seconde étape de ce projet est la demande des subventions auprès des différents organismes : Fonds d'Investissement Rural auprès du Conseil Départemental, le Fond Européen de Développement Régionale, la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux auprès de la préfecture, le Fond de Concours à la Communauté d'Agglomération... L'estimation des subventions couvrira de 50 à 60% des travaux.

Lors du conseil du 19 novembre, la décision de lancer les études complémentaires et la maîtrise d'œuvre a été prise afin d'effectuer l'appel d'offre. Les travaux sont envisagés courant 2027.

UNE NOUVELLE CENTRALITÉ VÉGÉTALISÉE ET ANIMÉE
POSITIONNER LES ARRÊTS DE BUS SCOLAIRES

RUE DE MONTGERMONT- PROJET



UNE NOUVELLE CENTRALITÉ VÉGÉTALISÉE ET ANIMÉE
LE JARDIN DU PRESBYTÈRE : UN ESPACE À RECONNECTER ET VALORISER EN TERME DE BIODIVERSITÉ



UNE NOUVELLE CENTRALITÉ VÉGÉTALISÉE ET ANIMÉE
APAISER LES CIRCULATIONS EN COEUR DE BOURG AU PROFIT DES MODES DOUX ET DE LA VÉGÉTALISATION

RUE DE MONTGERMONT - PROJET



- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET - AMÉNAGEMENT DE LA CENTRALITÉ DU BOURG DE BAILLY
- Aménagement d'un alternat de circulation pour permettre des cheminements piétons sécurisés et une désimperméabilisation et végétalisation de la centralité
 - Valorisation de la séquence urbaine et architecturale d'entrée sur la place centrale du village



UNE NOUVELLE CENTRALITÉ VÉGÉTALISÉE ET ANIMÉE

AVOIR LA MÊME EXIGENCE DE VÉGÉTALISATION SUR LES ENTRÉES DE LA CENTRALITÉ

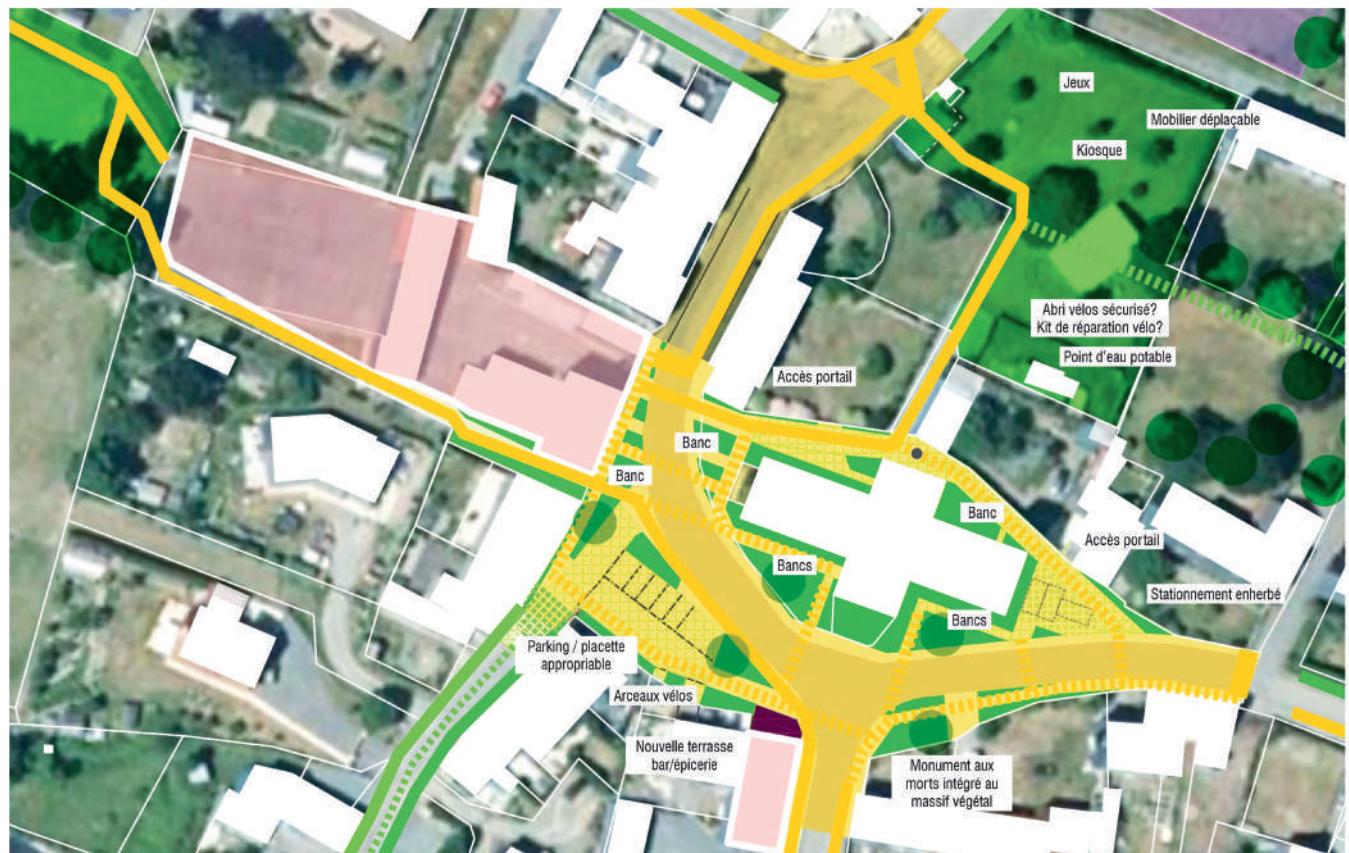
RUE DU LERRE - PROJET



- Désimperméabilisation des pieds de mur et de l'axe central de la voirie
- aménagement d'une voie verte sur route sens interdit sauf riverains

LA CENTRALITÉ

CRÉER UNE PLACE VÉGÉTALISÉE ET ANIMÉE



UN PROJET GLOBAL D'APAISEMENT AU PROFIT DES DÉPL

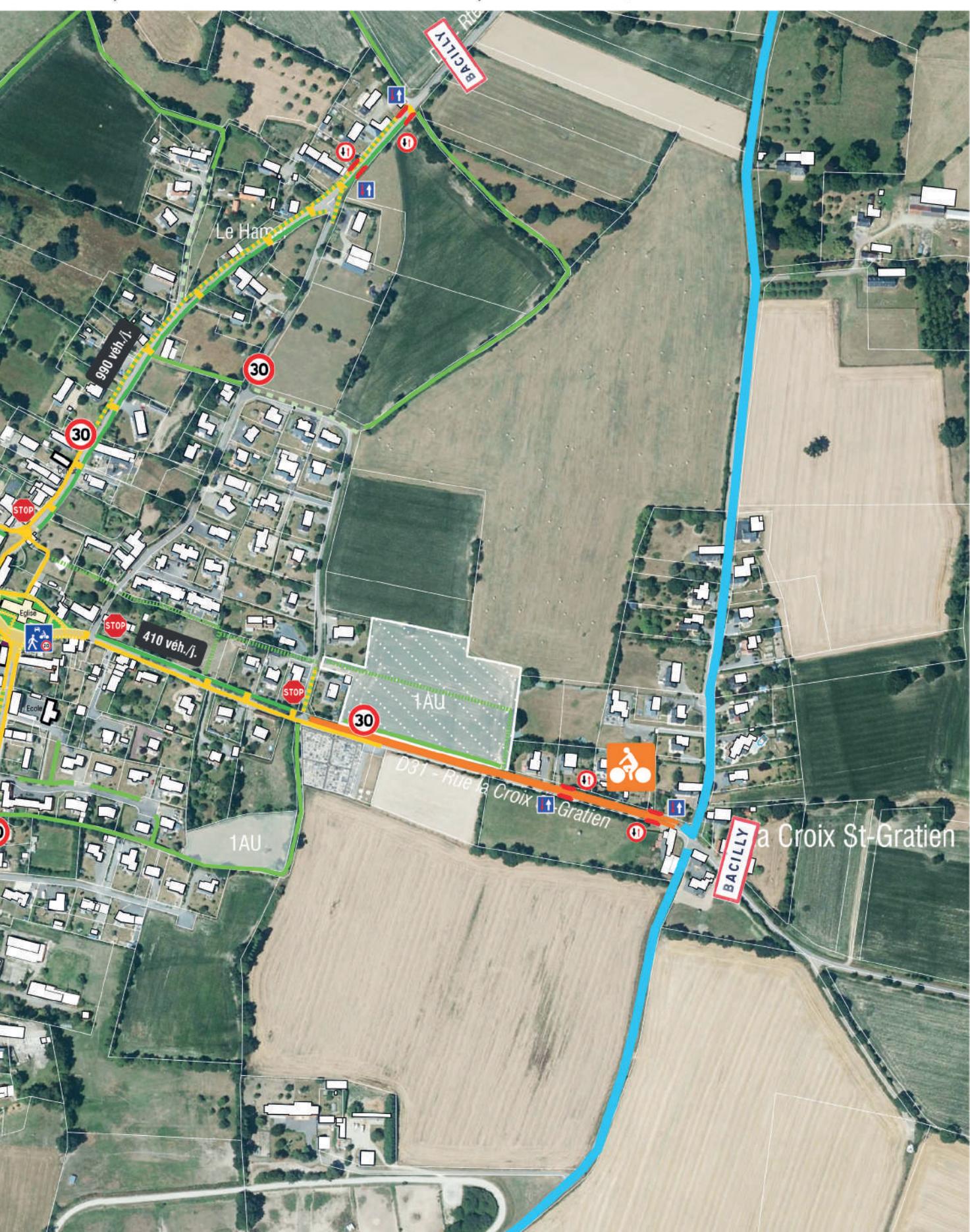
POUR UNE SÉCURISATION DES PARCOURS VERS LE COEUR DE BOURG



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET - AMÉNAGEMENT DE LA CENTRALITÉ DU BOURG DE BACILLY

PLACEMENTS DOUX ET DE LA DÉSIMPERMÉABILISATION

APASÉ, VÉGÉTALISÉ ET INCLUSIF ; ET LES ÉQUIPEMENTS



La vie de l'école

2025 : L'ANNÉE DES ARTS
DU SPECTACLE !

L'événement marquant de l'année au RPI a été l'installation du chapiteau de la Compagnie du Gros Nez Rouge à Bacilly pour une semaine de classe cirque (fin mars/début avril). Les élèves ont découvert jonglage, équilibre et acrobatie, développant coopération, créativité et persévérance. Cette immersion a abouti à un spectacle familial le 4 avril, très réussi.

Les classes ont également assisté au spectacle « La saison des ours », offert par Mme Pauline Madeline le 7 mars, mêlant poésie visuelle et sonore pour nourrir l'imaginaire des plus jeunes.

Des activités sportives variées

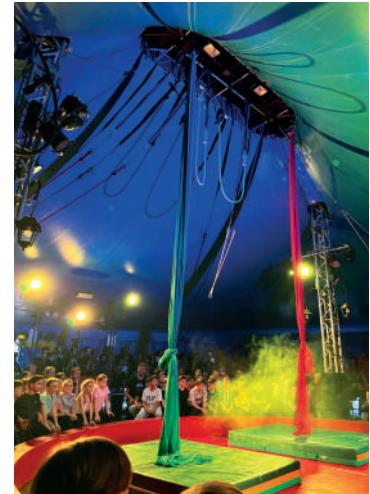
- Cycle natation pour tous les élèves, et activités sportives au complexe de Sartilly pour ceux de Vains.

- Découverte du tennis au printemps pour les MS-GS-CP avec un animateur sportif.

- Participation aux rencontres de la circonscription :

- PS/MS : rondes et jeux dansés
- GS à CE2 : course d'orientation
- CM1/CM2 : sécurité piétonne en ville

- Journée Olympiades le 19 juin réunissant le RPI, l'école Saint Michel et la MFR : ateliers de lancer, course, jonglage...



Un riche volet culturel

- Participation au Prix des Incorruptibles pour découvrir et voter pour des albums jeunesse.

- Visites régulières à la bibliothèque pour les classes de Bacilly (emprunts et lectures offertes).

- Trois sorties cinéma pour les GS au CM2 dans le cadre du dispositif de l'Éducation Nationale.

- Randonnée-patrimoine à Saint Léonard avec réfection des panneaux du parcours.

- Journée au Mont Saint Michel en lien avec le projet cirque, avec rencontre de la Compagnie L'Envolée cirque en résidence et découverte de la préparation d'un spectacle contemporain.

Éducation à la citoyenneté

- Sensibilisation au cyberharcèlement pour les CM par la gendarmerie.

- Participation aux cérémonies des armistices à Vains, avec lectures de textes choisis.

Projet 2025-2026 : la musique, du corps à la voix

Avec l'ouverture de la cinquième classe, l'école s'engage dans un grand projet autour de la musique et de l'expression corporelle, qui aboutira à un spectacle en juin 2026.

Chaque classe bénéficie de 13 séances (45 min), le lundi après-midi :

- Début des séances en novembre pour Bacilly
- Début en mars pour Vains, jusqu'en juin 2026

Une année scolaire riche et variée, rendue possible grâce à l'investissement des communes, de l'Association de Parents d'Elèves et des familles.
Nous les remercions vivement !

Aurélie Lucas - Directrice du RPI Bacilly-Vains

SIVS

L'école, située au cœur du regroupement pédagogique entre Bacilly et Vains, accueille 96 enfants, de la petite section au CM2. Le SIVS organise et intervient dans l'ensemble du périscolaire, incluant la garderie, la cantine et les tâches de ménage.

Je remercie tous les agents pour leur travail précieux et leur implication au quotidien.

Je souhaite une excellente fin d'année à tous les parents, enseignants et agents.

Matthieu CUCU
Président SIVS

Infos péri-scolaire

**Garderie
Bacilly - Vains**

7h30 à 8h35 et 16h15 à 18h50

**Cantine
Bacilly - Vains**

12h05 à 13h25

Pour nous joindre :

**Lundi et Jeudi
9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30**

**02 33 70 81 41
sivsbacillyvains@gmail.com**

Repas des Aînés



Souvenirs, sourires et esprit bohème : les aînés à l'heure du Peace and Love

Le 12 octobre 2025, la municipalité a convié les aînés de la commune à une journée placée sous le signe de la convivialité et de la nostalgie. Le rendez-vous a débuté à 11h à l'église Saint-Étienne, où un temps de prière a permis de se recueillir ensemble dans un esprit de partage et d'amitié.

Après ce moment solennel, les participants se sont dirigés vers la salle des fêtes, entièrement décorée dans le style bohème des années 1970 : décos colorées et rétro, créant l'ambiance joyeuse et insouciante de cette époque emblématique.

Ce sont 94 personnes qui ont été accueillies avec bienveillance pour savourer un délicieux repas préparé par le traiteur O Loup Saint Michel, servi avec attention par les élus et leurs conjoints. L'animation musicale, assurée par Joëlle CARNET, a rythmé l'après-midi avec des airs emblématiques des seventies, incitant les plus audacieux à se lancer sur la piste pour quelques pas de twist et de madison.

Un quiz participatif, mêlant souvenirs des années 60 et 70, a également animé la journée. Les bonnes réponses ont été récompensées par de petits cadeaux, dans une ambiance pleine de bonne humeur.

Les doyens de la journée, Andrée GENEE et Rémy THEAULT, ont été mis à l'honneur. Par ailleurs, 19 colis ont été remis aux personnes malades ou dans l'impossibilité de se déplacer, témoignant de l'attention portée à chacun.



Nous vous souhaitons de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année.



Association des Parents d'Élèves

APE BACILLY-VAINS : UNE ASSOCIATION QUI PULSE AU RYTHME DES PROJETS POUR LES ENFANTS DU RPI !

Dynamique, et toujours en mouvement : l'Association des Parents d'Élèves poursuit son engagement pour offrir aux enfants du RPI une année riche en découvertes, en activités... et en beaux souvenirs. Grâce à une équipe de parents bénévoles motivés, l'APE soutient à la fois les projets pédagogiques et l'amélioration du quotidien dans les écoles.

2024-2025 : une semaine de cirque... et un final éblouissant !

L'un des grands moments de l'année reste sans conteste la semaine d'école de cirque de mars 2025. Les enfants ont jonglé, tournoyé, testé leur équilibre et dépassé leurs limites.

Et pour couronner le tout, ils ont offert un spectacle final splendide, présenté devant leurs familles. Une parenthèse magique, remplie de rires, d'émotions et de fierté partagée.

2025-2026 : une année sportive, culturelle... et musicale !



Cette année encore, l'APE mettra toute son énergie au service des élèves en finançant :

- des séances d'escalade, du volley, des sorties au cinéma et au théâtre, les sessions piscine et un projet musique, qui prendra vie lors d'un spectacle le mardi 23 juin 2026.

En parallèle, l'association continue d'équiper les écoles : matériel pédagogique, aménagement des classes, cours de récréation... tout ce qui peut améliorer l'environnement d'apprentissage des enfants.

Des actions gourmandes, festives et solidaires
Pour soutenir toutes ces initiatives, l'APE propose cette année une série d'actions aussi variées que conviviales :

- la vente de gâteaux Saint-Michel, le goûter de Noël offert aux enfants, agrémenté de la venue du Père Noël, la vente des galettes des Rois en janvier, les goodies en février-mars, grande tombola en avril-mai,

- et, pour finir en beauté, le désormais incontournable apéro-concert qui aura lieu le 13 juin 2026, un moment festif ouvert à toute la commune.

Une mobilisation collective qui fait la différence

L'APE adresse un grand merci :

Aux bénévoles, aux parents et aux membres du bureau, au corps enseignant, à la commune et à l'ensemble des membres communaux.

Toujours à la recherche de nouvelles volontés, l'APE invite toutes les personnes souhaitant s'investir, même ponctuellement, à rejoindre l'aventure et participer aux actions qui enrichissent la vie des enfants du RPI.



Bibliothèque

Le petit mot des bénévoles

Six bénévoles vous accueillent avec le sourire dans ce lieu de culture et d'échange :
Francine, Christine, Stéphanie, Marie-Paule, Nathalie et Thérèse.

Horaires d'ouverture - Temps scolaire :

- Lundi 16h30 à 18h
- Mercredi 14h30 à 17h
- Samedi 10h à 12h

Vacances scolaires :

- Samedi 10h à 12h

Tél 02 33 60 62 66

Mail : bibliotheque.bacilly@msm-normandie.fr

L'accès à la Bibliothèque est gratuit pour tous depuis le 1er septembre dernier. Votre carte d'abonné vous donne accès aux 19 bibliothèques du réseau. Les documents : albums enfants, BD, DVD, romans, romans policiers, documentaires vous sont prêtés, en nombre illimité, pour 4 semaines.

Vous pouvez réserver un livre si celui-ci n'est pas en rayon, vous serez alors informés de sa disponibilité par mail.

À tout moment, vous pouvez déposer vos livres dans la boîte RETOUR située à l'extérieur de la bibliothèque.

Nous proposons le portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Les élèves de la maternelle au CP se déplacent le lundi en alternance avec les 2 maîtresses qui accompagnent 25 enfants chacune. C'est le jour de lecture de contes et de prêt d'albums.

Une exposition Rétrofutur a eu lieu jusqu'au 29 novembre 2025.

Venez nous voir, abonnez-vous, c'est gratuit !



Comité des fêtes

Pour cette nouvelle édition de la fête SAINT ETIENNE 2025, nos bénévoles s'étaient comme d'habitude donnés rendez-vous dès le jeudi après-midi pour assurer toute la logistique du week-end !

Tout a commencé le samedi après-midi par la messe et le pain bénit en présence de nombreuses personnes dans notre belle église avec ses statues refaites à neuf, qui ont été bénies par le Curé de la paroisse REGIS ROLET. A l'issue de la cérémonie, le comité des fêtes a offert le pot de l'Amitié apprécié de tout le monde.

Le dimanche dès 5h30, les bénévoles étaient en place pour accueillir les nombreux déballeurs du vide grenier qui garnissaient copieusement la totalité du bourg et les ruelles adjacentes !

A noter que le record en terme de participants a de nouveau été battu, plus d'une centaine de brocanteurs ont pu ainsi tout au long de la journée animer leurs stands divers et variés.

Du côté des nouveautés cette année, des balades à poneys ont été proposées toute la journée par un prestataire, qui ont ravis les plus petits et notre légendaire Mât de Cocagne ! Du côté de la restauration, là aussi beaucoup de succès, pas moins de 600 repas formules grillé/frites furent servis par notre équipe très efficace comme d'habitude. Le soir, les membres du comité remettaient le couvert et tout était prêt pour 19h00 afin d'accueillir plus de 400 convives pour le traditionnel moules / frites. Marie LAMBERT assurant comme l'année précédente l'animation sous une superbe ambiance en reprenant de nombreux tubes connus de tous. Avant de clôturer la fête par le magnifique feu d'artifice qui a été tiré vers 23h 15 devant le city Park.

De nouveau, je tiens à remercier tous les bénévoles et les membres du comité pour leur bonne humeur et leur efficacité tout au long de ce magnifique week-end.

Projets 2026, de nouvelles idées commencent à germer avec sans doute l'organisation d'un TRAIL pour découvrir les magnifiques chemins de BACILLY et la baie du MONT SAINT MICHEL début mai 2026. On se retrouve le Week end du 1er août pour une nouvelle édition de la fête St Etienne.

N'oubliez pas également de retenir vos places pour notre repas festif et animation dansante du samedi 28 mars 2026 à la salle de fêtes de Bacilly.

Jean Luc OLIVIER président



Le Club de l'Amitié



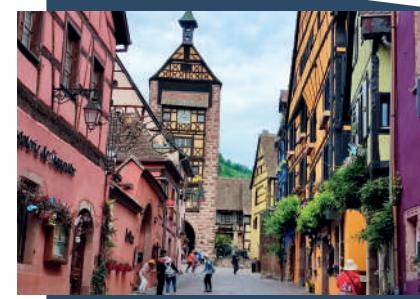
En 2025, le Club de l'Amitié compte actuellement 127 adhérents. L'Assemblée Générale s'est tenue le 3 juin 2025. À cette occasion, 79 adhérents ainsi que 3 sympathisants ont répondu présents. La réunion s'est conclue par le traditionnel repas de fin de saison, servi avec convivialité par les membres du bureau.

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 25 juin 2025 pour élire le bureau. Après élection, le bureau est composé comme suit :

Président : Mr HIBON René - Vice-Président : Mr ENGUEHARD Daniel
Trésorière : Mme GUILLOUET Francine - Trésorière Adjointe : Mme TURMEL Laurence
Secrétaire : Mme HIBON Jacqueline - Secrétaire adjointe : Mme PICHARD Marie Jeanne

Du 18 au 22 mai : Découverte de Colmar

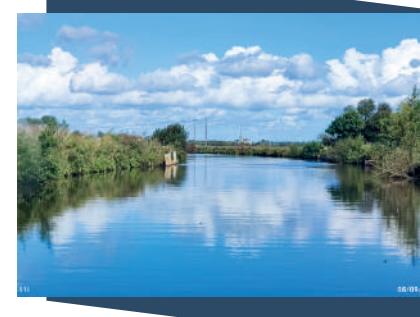
Un groupe de 40 personnes a débuté le séjour par la visite de Colmar, joyau de l'Alsace. Les ruelles pavées, les maisons à colombages et les canaux de la Petite Venise ont charmé les participants. Les excursions ont mené le groupe à travers les villages emblématiques tels que : Eguisheim : élu plus beau village de France, avec ses ruelles circulaires et ses maisons fleuries. Riquewihr : village médiéval entouré de vignes, parfait pour une immersion dans l'histoire alsacienne. Les participants ont pu savourer : Des vins d'Alsace (Riesling, Gewurztraminer, Pinot noir) lors de visites de caves. Des spécialités régionales : tarte flambée, baeckeoffe, choucroute, kougelhopf.



Le voyage s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le groupe a apprécié. De nombreuses photos ont été prises sous un ciel radieux, immortalisant les paysages, les sourires et les instants gourmands.

Le 8 septembre : Journée dans les marais du Cotentin

Une nouvelle escapade au cœur des paysages sauvages du Cotentin, entre nature, tradition. Le midi, repas à la guinguette pour savourer du gigot à la ficelle cuit lentement au feu de bois. Par petits groupes, nous avons embarqué à bord de Dodge pour une immersion totale dans l'histoire et mémoire de la bataille des haies. Ce périple fut aussi l'occasion de plonger dans l'histoire locale, à travers la visite du Normandy Victory Museum (Musée de la batailles des Haies).



Du 29 septembre au 6 octobre : Séjour en Croatie : une aventure inoubliable

45 voyageurs ont quitté Bacilly pour découvrir la perle de l'Adriatique : la Croatie. Un pays aux mille merveilles, entre nature sauvage et patrimoine historique. Les cascades de Pitchivili nous ont émerveillé par leur beauté et leur fraîcheur. Le vent du nord, le Bora, venu de Sibérie, nous a décoiffés et vivifiés.



La Croatie a dévoilé ses trésors architecturaux à travers des étapes dans des villages médiévaux tels que Zadar, Sibenik, Parc national de Plitvice, Trogir, Split, Ston, Neum, île de Korcula, Dubrovnik, île de Lokrum, une journée au Montenegro : Les Bouches de Kotor. Pierres anciennes, fortifications, ruelles pavées : chaque lieu semblait raconter une histoire millénaire, entre influences vénitiennes et austro-hongroises. Au-delà des paysages, ce séjour fut avant tout une aventure humaine. Entre rires, anecdotes et moments partagés, les liens se sont resserrés. Le retour à Bacilly s'est fait avec des souvenirs plein les valises et des étoiles dans les yeux. Un voyage qui restera gravé dans les mémoires... et qui donne déjà envie de repartir !



Le 7 décembre, Repas traditionnel de Noël

Le club a organisé comme chaque année son repas traditionnel de Noël pour rassembler les adhérents et les sympathisants autour des saveurs de fin d'année. Un après-midi festive animée par Joëlle CARNET.

Le Club de l'Amitié ne cesse d'enrichir son programme d'activités pour le plus grand plaisir de ses adhérents. Bien plus qu'un lieu de sorties et de repas conviviaux, le club propose une véritable palette d'animations : thés dansants, concours de belote, cours de danse en ligne, randonnées et rencontres hebdomadaires du mardi.

Dernière nouveauté : la pétanque ! Tous les jeudis à partir de 14h, une dizaine de passionnés se retrouvent sur le terrain de Bacilly pour chatouiller le cochonnet dans une ambiance détendue et bon enfant. Que vous soyez tireur aguerri ou simple curieux, vous êtes les bienvenus pour partager un moment de plaisir et de camaraderie.

Le Club de l'Amitié, c'est avant tout une belle histoire de lien social, de rires et de rencontres. Venez découvrir ou redécouvrir ce lieu où l'amitié reste présente, vivante et joyeuse.



PROGRAMME 2026

| | |
|-----------|-----------------------|
| Janvier | 6 et 20 |
| Février | 3 et 17 |
| Mars | 3 et 17 |
| Avril | 7 et 21 |
| Mai | 5 et 19 |
| Juin | 2 |
| Septembre | 1 ^{er} et 15 |
| Octobre | 6 et 20 |
| Novembre | 3 et 17 |
| Décembre | 1 ^{er} et 15 |
| Décembre | 6 |

Le 6 : GALETTE DES ROIS

le 21 : ANNIVERSAIRES du 1^{er} quadrimestre

Assemblée Générale avec REPAS LE MIDI (salle des fêtes)
le 1^{er} : reprise des activités – ANNIVERSAIRES du 2^{ème} quadrimestre

le 15 : ANNIVERSAIRES du 3^{ème} quadrimestre

le dimanche : REPAS DE NOËL (salle des fêtes)

THÉS DANSANTS : 2^{ème} MERCREDI de chaque mois à 14h

Salle des fêtes et de convivialité

| | |
|------------|------------------|
| 14/01/2026 | Yannick SOURDIN |
| 11/02/2026 | Stéphane MERCIER |
| 11/03/2026 | Stéphane FAUNY |
| 08/04/2026 | Patrice BELLAY |
| 13/05/2026 | Yannick SOURDIN |
| 10/06/2026 | Stéphane FAUNY |
| 09/09/2026 | Stéphane MERCIER |
| 14/10/2026 | Thierry SIMON |
| 04/11/2026 | Emmanuel ROLAND |
| 09/12/2026 | Stéphane FAUNY |

COURS DE DANSE EN LIGNE le MERCREDI de 18h30 à 19h30

Salle des fêtes

De septembre à début juillet
Sauf le 2^{ème} mercredi du mois et certains
mercredis des « petites » vacances scolaires
Pas de cours pendant les « grandes »
vacances scolaires

Inscriptions closes depuis le 15 octobre 2025

CONCOURS DE BELOTE (inscriptions à partir de 13h15 début du concours à 14h)

Salle des fêtes et de convivialité

MERCREDI 25 FÉVRIER 2026
MERCREDI 29 AVRIL 2026
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026
MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026

Contacts du Club de l'Amitié de Bacilly :

Tél : 06 26 74 09 34 (René HIBON,
Président – 2 Impasse de Cantilly 50530
BACILLY)

Tél : 02 33 58 24 38 ou 06 73 17 63 89
(Francine GUILLOUET, Trésorière – 15
route du Pont du Lerre - Le Grand
Champillon 50530 BACILLY)

clubdelamitie-bacilly@orange.fr

Association Vivre à Bacilly

La fin de l'année scolaire signe la pause des activités de l'association. Cependant, nos 2 randonnées début juillet et fin aout maintiennent un lien estival.

Le 8 juillet, petits et grands se sont retrouvés au Val St Père pour une boucle terre et grèves et le 26 août, nous avons crapahuté à Saint Martin des Champs lors d'une balade sur le chemin de la Bourdonnière puis dans les chemins bucoliques à découvrir.

Puis les adhérents fidèles se sont retrouvés avec plaisir en activités physiques et de loisirs la seconde semaine de septembre.

Cette année 2025/2026 s'annonce très positive puisque nous avons le plaisir d'augmenter le nombre d'adhérents. A ce jour, nous comptons 92 adhérents assidus et 102 adhérents aux activités puisque quelques personnes s'inscrivent à plusieurs de nos ateliers ou entraînements sportifs. Pour toutes les activités, une offre découverte de 2 séances gratuites est proposée. Dans ce cas vous voudrez bien nous contacter.

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES

Gymnastique sportive : le mardi soir de 20h15 à 21h15 avec Laurence Di Mascio. Cette activité dynamique s'adresse à toute catégorie d'âge et les plus jeunes y sont les bienvenus.

Gymnastique douce et renforcement musculaire : le lundi soir de 18h30 à 19h30. Maxime Largouet anime ce groupe. C'est le groupe qui compte le plus d'adhérents. Cette activité correspond à un public un peu plus âgé ou à des plus jeunes en reprise d'activité.



Le Yoga

Les amateurs de yoga se retrouvent le jeudi soir de 19h30 à 21 h (3 semaines par mois) et Emmanuelle Martinache Bauche les guide dans cette pratique.

Les Ateliers

Activité de création de fils et d'aiguilles : chaque mardi de 20h à 22h. Chacun(e) amène son ouvrage, sa création en cours en couture, tricot, broderie... et l'ambiance conviviale fait le reste !

La peinture et aquarelle : Les artistes se retrouvent le mercredi de 17h à 19h. Là également, c'est un moment de création et d'échange. Ces 2 ateliers sont libres, sans encadrement. Chacun amène son matériel et son ouvrage en cours.

L'atelier photo : les amateurs se retrouvent avec Gilbert Naessens, pour progresser dans leurs prises d'images et techniques photographiques. Chacun amène également son matériel (appareil photo et PC)

Les Randonnées

3 fois par an, (avril, juillet et aout), une randonnée de 6 à 8 km maximum est proposée par voie d'affichage dans les commerces, salles des fêtes, cabinet infirmier et mairie.

Ces balades s'adressent à tous, petits et grands. Elles sont gratuites pour les adhérents mais les non adhérents sont cordialement invités avec une participation très modeste. Un covoiturage est organisé si besoin. Le temps du verre de l'amitié, à l'issue de ce moment convivial est apprécié.

Autres activités

En cours d'année, il peut être proposé d'autres activités ponctuelles et vous serez informés par voie d'affichage, de presse ou par mail pour les adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Celle-ci a lieu en janvier de chaque année et nous invitons tous les adhérents à y participer afin de mieux connaître l'association et participer au dialogue permettant à celle-ci d'évoluer. L'invitation vous parviendra par mail.

Cette année 2025, les membres du bureau élus lors de l'assemblée générale :

*Annie Dommange Charrier – présidente
Sylvain Grancher – trésorier
Colette Debieu – secrétaire
Christine Letrouit – secrétaire adjointe
Thierry Lefrançois – trésorier adjoint*

NOS CONTACTS

Mail : vivreabacilly@gmail.com Internet : vivre-a-bacilly.jimdofree.com

Sur notre site vous trouverez les dates, heures et tarifs d'activités, fiche d'inscription....
Sur le site de la mairie de Bacilly, vous trouverez également un lien pour nous rejoindre.

Vous pouvez également nous glisser un mot dans notre boîte à lettres, près de la mairie.

A bientôt, et vous pouvez nous rejoindre en cours d'année !

Les Anciens Combattants

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Comme chaque année, notre commune s'associe, avec l'amicale des Anciens Combattants présidée par Fernand Duteil, aux cérémonies nationales du 8 mai et du 11 novembre.

- Le 8 mai rappelle la victoire des Alliés en 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

- Le 11 novembre marque l'armistice de 1918 et rend hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale.

Ces moments de recueillement sont l'occasion de transmettre la mémoire aux jeunes générations et de rappeler l'importance de la paix et de la liberté.

Nous invitons l'ensemble des habitants à participer à ces cérémonies afin que le souvenir demeure vivant et partagé.



Team Bacilly Cyclisme

Suite à notre article du petit Bacillaïs 2024, 6 nouveaux cyclistes sont venus renforcer notre petit groupe cette année : bienvenue à Arnaud, Yves, Philippe, Gilles, Éric, Samuel. Nous sommes parfois une petite dizaine le dimanche matin, départ 8 h 30 l'été et 9 h 00 l'hiver / printemps si le temps le permet ! Nous réalisons à allure modérée entre 50 et 80 km.

Quelques Bacillaïs font actuellement du VTT ou Gravel seuls le dimanche matin. Si vous êtes intéressés, vous pourriez vous retrouver le dimanche matin le dimanche matin à la mairie à 9h de faire une balade ensemble (environ 30-40 km) dans les chemins de Bacilly et de ses alentours !

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Sportivement.

Contact -Mickael Roger 07 49 61 46 84



Société de chasse de Bacilly

LE BUREAU DE LA SOCIETE

Le Président Claude DESVAUX : **06 31 81 22 92**

Le Trésorier Jérôme JOUANNE : **02 33 89 57 08**

Le secrétaire Mickaël ROGER : **07 49 61 46 84**

Le nombre de chasseurs adhérent sur notre société de chasse reste stable, 30 chasseurs. Nous accueillons deux nouveaux chasseurs cette année, Jean- Baptiste et Julien. Quelques chasseurs ne sont pas adhérents de la société de chasse et chassent sur des terrains privés ou libres mais avec le même règlement que la société de chasse de Bacilly et de la fédération de chasse de la Manche.

Comme sur l'exercice précédent, nous avons l'autorisation de la préfecture de prélever 10 chevreuils et il n'y a pas de quotas pour les sangliers dans la Manche. Restez vigilants sur les routes. Tous les ans, des accidents sont constatés notamment dans les zones boisées.

Nous remercions les propriétaires et fermiers qui cèdent leur terrain à la société de chasse et nous permettent de réguler les nuisibles qui rôdent toujours autour de vos habitations et basse-cours !

Pour rappel, la chasse est autorisée tous les jours (en fonction du règlement de chaque société de chasse et des espèces) sauf le vendredi selon les arrêtés préfectoraux dans la Manche.

Merci également à RICHARD et AURORE du BACILLAIS pour la vente des cartes d'invitation tous les samedis soir de 17-19 H 00 dans son Bar Epicerie

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Élections Municipales

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. Tout bulletin modifié est considéré comme nul. Il faut déposer dans l'urne le bulletin tel qu'il est imprimé.

Les prochaines élections municipales en France auront lieu les dimanches **15 et 22 mars 2026**, correspondant respectivement au premier et au second tour du scrutin.

Les élections municipales 2026 : un rendez-vous démocratique majeur

Les élections municipales sont un moment essentiel de la vie politique française. Elles permettent aux citoyens d'élire leurs conseillers municipaux, qui désigneront ensuite le maire de chaque commune.

Les dates clés

15 mars 2026 : premier tour des élections municipales.

22 mars 2026 : second tour, réservé aux communes où aucun candidat ou liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour.

6 février 2026 : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

Depuis quelques années, la commune a son site,

il est consultable sur www.bacilly.fr

Vous retrouvez toute l'actualité de la commune :

- Les délibérations des conseils municipaux
- Les arrêtés municipaux, l'urbanisme
- Les démarches administratives
- Les événements
- La vie quotidienne et animations des associations.
- Autres services

N'hésitez pas à nous communiquer vos évènements.
Vous pouvez également nous transmettre vos idées, la commission communication étudiera vos propositions avant de les publier.

Le site internet





MAIRIE DE **BACILLY**

Mairie :

2, Place de l'Eglise 50530 BACILLY
Tél : 02 33 70 84 14 - contact@bacilly.fr
www.bacilly.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi
de 16h à 19h
Mercredi
de 14h à 17h
Le 1^{er} et 3^{ème}
samedi du mois
de 10h à 12h

Permanences des élus :

Le lundi :
Jacqueline HIBON (1^{ère} adjointe)
Le mercredi :
Éric QUINTON (maire)
Le samedi :
Mickaël ROGER (2^{ème} adjoint) et ou
Daniel ENGUEHARD (3^{ème} adjoint)

